

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



Les prêtres et religieux historiens et promoteurs desociétés d'histoire et de généalogie

Bertrand Bergeron

Number 24-25-26, Fall 2013, Spring–Fall 2014

L'Apport des prêtres et des religieux au patrimoine des minorités :
parcours comparés Bretagne/Canada français

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1019138ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1019138ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (print)

1916-7334 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bergeron, B. (2013). Les prêtres et religieux historiens et promoteurs desociétés d'histoire et de généalogie. *Port Acadie*, (24-25-26), 273–289.
<https://doi.org/10.7202/1019138ar>

Article abstract

À travers la figure et l'oeuvre de M^{gr} Victor Tremblay, père de l'histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean et fondateur de la Société historique du Saguenay, cet article analyse l'apport du clergé dans la collecte, l'archivage et la diffusion des documents historiques, l'importance des fonds constitués dans la prise de conscience des communautés concernées de leur contribution à l'histoire. Ces sociétés d'histoire collectent et rendent disponibles des documents issus de l'histoire locale. S'intéressant à la petite histoire, celle des « petits, des obscurs, des sans-grades », ces sociétés d'histoire constituent un inépuisable vivier pour ceux que l'histoire des mentalités et de la vie quotidienne intéressent.

Les prêtres et religieux historiens et promoteurs de sociétés d'histoire et de généalogie

Bertrand Bergeron
Saint-Bruno en Lac-Saint-Jean

Résumé

À travers la figure et l'œuvre de M^{gr} Victor Tremblay, père de l'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean et fondateur de la Société historique du Saguenay, cet article analyse l'apport du clergé dans la collecte, l'archivage et la diffusion des documents historiques, l'importance des fonds constitués dans la prise de conscience des communautés concernées de leur contribution à l'histoire. Ces sociétés d'histoire collectent et rendent disponibles des documents issus de l'histoire locale. S'intéressant à la petite histoire, celle des « petits, des obscurs, des sans-grades », ces sociétés d'histoire constituent un inépuisable vivier pour ceux que l'histoire des mentalités et de la vie quotidienne intéressent.

L'histoire courte d'une longue histoire

Le titre programmatique qui chapeaute ma contribution à ce colloque appellerait à lui seul un colloque qui lui soit entièrement consacré. Vaste programme que celui de démêler les liens inextricables qui soudent ensemble histoire, généalogie et ethnologie ! Dans la généalogie des sciences humaines, on distingue mal qui de l'histoire ou de l'ethnologie peut revendiquer de droit son antériorité. Ces savoirs ne sont-ils pas à l'image des jumeaux fameux qui se disputaient, dans le ventre de leur mère, le privilège de sortir le premier ? Opiniâtre, le second tenait le premier par le talon, geste inédit qui inspira son nom : Jacob, il a talonné en hébreu. On aura compris que l'aîné se nommait Ésaü¹.

« Là où il n'y a pas de documents, [...] il n'y a pas d'Histoire² » enseigne un adage qui a cours parmi les historiens. Mais encore. Hérodote que d'aucuns considèrent comme le père de l'Histoire – Cicéron le voyait plutôt comme le père du mensonge et certains ne se gênaient pas pour affirmer que ses enquêtes, mot qui se prononce *historia* en grec, n'étaient qu'un monumental « hérodotage » –, mêle avec candeur histoire telle que nous l'entendons et ethnologie. C'est le privilège des pionniers. Pausanias marchera dans ses brisées ainsi que toute une théorie d'écrivains car, il faut bien se l'avouer, l'histoire relève aussi de la littérature dont elle constitue un genre particulier. Il est difficile de gommer l'image que, à ses débuts, l'ethnologie joua le rôle de cabinet des curiosités de l'histoire.

1. *Genèse* 25, 26.

2. Hubert Deschamps et Jean Poirier, « Histoire et ethnologie », dans *Ethnologie générale*, Paris, Gallimard, « Encyclopédie de La Pléiade », 1968, p. 1433.

On recherchait l'étrange, le fantastique, le fabuleux et l'inédit chez des peuples qu'on considérait limitrophes de l'humanité. À titre d'exemple, la lecture du *Roman d'Alexandre* du Pseudo-Callisthène nous apprend que le conquérant rencontra aux colonnes d'Hercule des « hommes à tête de chien [cynocéphales], d'autres, sans tête, qui avaient les yeux et la bouche sur la poitrine, ainsi que des Troglodytes, sauvages qui habitent sous la terre³ ». Et que savions-nous des Gaulois avant Jules César ? Rien. De l'aveu même du vainqueur de la Gaule qui préparait son entrée militaire à Rome par une rentrée littéraire remarquée, les druides écrivaient en grec pour disposer des affaires courantes de leur juridiction, mais interdisaient impérieusement de coucher par écrit leur savoir qui ne pouvait se transmettre que de manière orale.

En l'absence d'archives, force est donc pour les historiens d'avoir recours à l'archéologie, la linguistique et l'ethnologie pour qui la tradition orale est une source importante, voire essentielle, de documentation. Là où l'histoire est acculée à se taire, l'ethnologie prend le relais, ce qui donne à penser que celle-ci est née d'une insuffisance méthodologique de celle-là. Ce constat a amené certains historiens à forger le concept d'« Ethno-Histoire⁴ ». Ce métissage conceptuel permet-il d'écrire l'« histoire des peuples sans écriture⁵ » comme on l'a proposé ou bien n'élargit-il pas son champ d'expertise pour englober une version totalisante de l'histoire ? « Lorsque l'histoire se place sur le plan de la civilisation, elle rencontre l'ethnologie, ses catégories, ses rapprochements. Elle devient une ethnologie du passé, une ethno-histoire⁶. » Une histoire totale ne peut faire l'impasse sur le legs immémorial de la tradition orale, les témoignages, les chroniques, les récits de voyages autant de touristes professionnels que d'explorateurs qui font « usage du monde⁷ ». Chacune de ces catégories apporte sa vérité qui n'est jamais toute la vérité. Les omissions dispensent de mentir.

La généalogie semble suivre la même trajectoire. Les historiens y recourent sans cesse pour établir la lignée des familles régnantes ou des grands acteurs sociaux qui ont marqué leur époque. Mais, à côté de ce que livrent les archives, existe ce que véhicule la tradition orale relayée souvent par l'écrit. Qu'on pense seulement au catalogue des guerriers des épopées⁸ (*Iliade*, *Chanson de Roland*) aux longues suites d'ancêtres

3. Pseudo-Callisthène, *Le Roman d'Alexandre*, Paris, GF-Flammarion, 1994, p. 148.

4. Hubert Deschamps et Jean Poirier, *op. cit.*, p. 1433.

5. *Ibid.*, p. 1434.

6. *Ibid.*

7. Nicolas Bouvier, *L'Usage du monde*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2001, 419 p.

8. Au Québec, à défaut d'épopée, *La Drave* de Félix Leclerc constituerait notre seule chanson de geste, mais une geste de la troisième fonction dumézilienne

scandées par les griots dans certaines sociétés africaines, au « Livre des Nombres » de la *Bible*, à la généalogie du Christ selon saint Matthieu, à la coutume populaire de dresser la filiation si brève soit-elle – entre trois et cinq générations – des membres d’une communauté pour fonder en droit l’appartenance revendiquée par un individu. Il ne s’agit pas tant d’y être né, mais d’être « né natif ». Le moi étant social, l’identité se détermine par le rameau familial. Ce comportement se rencontre en Acadie ainsi qu’en témoigne Antonine Maillet dans *Pélagie-la-Charrette* :

Et voilà qu’un jour, elle s’entendit interpeller à la fois du suète,
du nordet et du suroît :
— Salut, Théophile à Pacifique à Pacifique Bourgeois !
— Salut, Jean à Maxime à Maxime à Maxime à François à
Philippe Basque⁹

Lorsque, dans une aire géographique donnée, les patronymes sont limités et les prénoms puisés à un répertoire restreint, on ne peut convenablement désigner quelqu’un qu’en recourant à sa filiation. Ethnologie et généalogie ont beaucoup à se dire, alors que la sociologie des familles et la démographie historique doivent à la seconde un important tribut.

Les prêtres promoteurs de sociétés de généalogie¹⁰

Au Québec, la pratique de la généalogie est la grande affaire du clergé tous ordres confondus, bien qu’il n’en retire pas tout le crédit mérité, hors les milieux spécialisés s’entend. Plusieurs raisons expliquent cette situation. D’abord le fait que la tenue des registres de l’état civil relevait de la responsabilité de l’Église qui émettait, en conséquence, des certificats de baptême, de mariage et de sépulture. L’accès à ces documents s’en trouvait d’autant facilité puisque les prêtres les avaient constamment sous la main et pouvaient les mettre à la disposition des membres d’autres communautés religieuses en vertu de leur affinité vocationnelle.

La seconde raison est d’ordre quantitatif. À l’époque où un nombre impressionnant de registres firent l’objet de publication, les effectifs du

(nutrition/reproduction assurée par une caste d’artisans/paysans). On pourrait ajouter *Les Noms* de Monique Miville-Deschesnes, vaste catalogue chanté des villages québécois et, en élargissant encore, le poème encyclopédique *Arbres* de Paul-Marie Lapointe, imposante énumération de tous les arbres du territoire québécois. Il n’y manque que le micocoulier comme le rappelait cruellement Jacques Ferron à l’auteur.

9. Antonine Maillet, *Pélagie-la-Charrette*, Montréal, Leméac, 1979, p. 351.

10. L’emploi fautif de « société généalogique » et « société historique » est un calque de l’anglais. On leur préférera « société de généalogie » et « société d’histoire » sauf dans le cas des noms des dites sociétés.

clergé québécois étaient pléthoriques, car il était dans la mentalité d'alors pour une famille catholique de vouer un ou plusieurs de ses enfants à la vie religieuse quand c'était possible. De plus, l'état sacerdotal et religieux dispensait celui qui s'y consacrait des soucis matériels (besoins primaires : se loger, se nourrir, se vêtir, se reproduire), dégageant par le fait même du temps libre que le généalogiste mettait à profit. La hiérarchie religieuse ne pouvait qu'encourager une telle forme de loisir par méfiance viscérale de l'oisiveté « mère de tous les vices », ainsi qu'il est enseigné dans le magistère.

Risquons une hypothèse, en troisième lieu : condamnés au célibat, les membres du clergé et des communautés religieuses renonçaient à fonder un foyer, privant l'arbre généalogique familial d'un nouveau rameau. Comme il leur était interdit d'engendrer selon la chair, ils se tournaient vers les œuvres de l'esprit¹¹. Les préoccupations généalogiques ne sont pas étrangères à cette orientation, d'autant plus que leur contribution à la perpétuation de la lignée familiale se limitant à leur personne, ces clercs entrevoyaient peut-être dans la pratique généalogique une descendance par substitution en s'inscrivant au sein d'une lignée portée vers l'avenir par un autre sang que le leur et pourtant le même.

Avant que d'être une activité populaire comme c'est le cas aujourd'hui, la généalogie intéressait au premier chef l'aristocratie et la grande bourgeoisie. La première cherchait dans l'antiquité du nom à conforter une situation dominante et le rôle qu'elle entendait jouer dans les affaires de l'état. Une généalogie bien affirmée confirmait ses prétentions à s'associer ou exercer le pouvoir. La grande bourgeoisie, pour sa part, se cherchait des quartiers de noblesse.

La démocratisation des sociétés occidentales influa sur la pratique de la généalogie. Désormais on y retrouve des généalogistes amateurs et professionnels en provenance de toutes les couches de la société. Leur motivation se résume, pour l'essentiel, à « un "devoir de transmission", parfois accentué par la perspective d'une mort prochaine. La construction d'une identité personnelle et familiale à travers l'épaisseur du temps donne ainsi un sens à [leur] vie¹². »

Dans la plupart des cas, les sociétés de généalogie ont pris naissance au sein des sociétés d'histoire dont elles se sont détachées tout en conser-

11. Un adage romain ne dit-il pas : « *Aut pueri aut libri* » qu'on peut traduire par : ou bien on fait des enfants, ou bien on écrit des livres.

12. Fernand Harvey, « La Généalogie et la transmission de la culture : une approche sociologique », *Les Cahiers des dix*, n° 59, 2005, p. 295-296. On peut consulter cet article sur le site *Érudit* à l'adresse suivante : <http://id.erudit.org/id/erudit/045761ar>.

vant des liens étroits en raison de leur complémentarité¹³. Des raisons de commodité expliquent cette symbiose. En effet, les sociétés d'histoire leur offrent des locaux pour leurs recherches et leurs réunions, leur permettent de consulter leurs archives et leurs bibliothèques. Bien souvent, les recherches de l'une et de l'autre société se nourrissent l'une et l'autre. Les généalogistes ne se contentent pas de dresser des nomenclatures dépouillées. Ils insèrent leurs ascendants dans la trame historique pour leur conférer une épaisseur existentielle qui entretiendra leur mémoire. En suivant le fil des générations, un roman familial se constitue, une geste des ancêtres fondateurs d'un nom et d'une lignée s'élabore¹⁴. Ces « récits fantasmés » étonneraient les premiers concernés s'il leur était loisible de les consulter. Chaque généalogiste se cherche des héros dans sa fratrie dont l'aura ajoutera, à des décennies ou des siècles de distance, du lustre à son état présent. À sa manière, la généalogie apporte sa réponse partielle aux trois grands questionnements qui interpellent tôt ou tard les êtres humains : qui suis-je ? d'où viens-je ? où vais-je ?

Nous devons la première publication en généalogie au Québec à un sulpicien, François Daniel. Elle date de 1867 et porte un titre qui laisse deviner des préoccupations élitistes : *Histoire des grandes familles françaises du Canada ou Aperçu sur le chevalier Benoist et quelques familles contemporaines*¹⁵. Mais c'est à l'abbé Cyprien Tanguay (1819-1902) – plus tard honoré du titre de monseigneur – que revient la palme d'avoir été le véritable initiateur des recherches généalogiques québécoises. Son *Dictionnaire des familles canadiennes*¹⁶ comprend six volumes dont la publication s'échelonne sur près de vingt ans. Tanguay eut des disciples et des successeurs parmi les laïcs : « Pierre-Georges Roy (1870-1953), Benjamin Sulte (1841-1923), Édouard-Zotique Massicotte (1867-1947), Ægidius Fauteux (1876-1941), auxquels il faut ajouter l'avocat Joseph Drouin (1875-1937), fondateur en 1899 de l'Institut généalogique Drouin, première entreprise commerciale du genre au Québec¹⁷ ».

13. Jeannine Ouellet, « La Généalogie, science auxiliaire de l'histoire », conférence donnée en 2008. M^{me} Ouellet a été présidente de la FQSG de 1998 à 2001 et assume présentement la vice-présidence de la FSHQ.

14. Lire à ce propos l'article éclairant publié par Caroline-Isabelle Caron dans *Ethnologies comparées*, n° 4, printemps 2002 : « La Narration généalogique en Amérique du Nord francophone, un moteur de la construction identitaire ».

15. François Daniel, *Histoire des grandes familles françaises du Canada ou Aperçu sur le chevalier Benoist et quelques familles contemporaines*, Montréal, Sénécal, 1867, xii-548 p.

16. Cyprien Tanguay, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, Montréal, Sénécal, 1871-1890.

17. Fernand Harvey, *op. cit.*, p. 297.

Au xx^e siècle, le franciscain Archange Godbout¹⁸ (1886-1960) reprit le travail de l'abbé Cyprien Tanguay pour en corriger les erreurs en élargissant la documentation. Il fonda, en 1943, la Société généalogique canadienne-française qui fit paraître une revue, *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, à partir de 1944. Un autre franciscain¹⁹ prit la relève de Godbout : le père Julien Déziel. Particulièrement polyvalent, ce dernier déploya son action dans des domaines aussi divers que l'enseignement, la publication, la création artistique, l'histoire, la généalogie, la prédication. Il fut aumônier et professeur de l'École des Beaux-Arts de Montréal, fonda deux revues : *Arts et pensées* (1951-1955) et *Vie des arts* en 1956. Il tint des chroniques radiophoniques en 1967 sur les fondateurs de familles canadiennes. Membre de la S_{GCF} (Société de généalogie canadienne-française) dès 1943 (année de sa fondation), il en fut le président de 1961 à 1985 tout en assumant la fonction de rédacteur en chef des *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*. Il a publié deux livres sur la généalogie : *Médaillons d'ancêtres, première série* et *Médaillons d'ancêtres, deuxième série*²⁰.

Les sociétés de généalogie locales et régionales se sont fédérées pour donner naissance à la Fédération québécoise des sociétés de généalogie le 15 mars 1984. Actuellement, la FQSG « regroupe plus de soixante-dix sociétés qui rassemblent près de 20 000 membres²¹ ».

La consultation de la colossale et exemplaire compilation de Kathleen Mennie-de Varennes²² (1931-1990) permet de mesurer l'ampleur et l'importance de l'apport des prêtres et des religieux à la généalogie. Y sont recensés pas moins de 212 prêtres et religieux toutes dénominations confondues, dont 80 prêtres séculiers et 3 religieuses. Cette statistique, à elle seule, conforte les raisons énumérées plus haut sur l'intérêt du clergé pour la chose généalogique. À cela, il faut ajouter la sous-représentation des religieuses qui peut s'expliquer, en partie, par les tâches qu'elles se virent attribuer : enseignement, soin des malades dans les hôpitaux et

18. On lui doit, entre autres, *Origine des familles canadiennes-françaises*, Montréal, Éditions Élysée, 1979, 261 p.
19. Pour un aperçu bien documenté de l'œuvre des franciscains, on lira avec profit le livre de Jean Hamelin et de ses collaborateurs : *Les Franciscains au Canada*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1990.
20. Jean Déziel, *Médaillons d'ancêtres, première série*, Montréal, Éditions du Saint-Laurent, 1970 ; *Médaillons d'ancêtres, deuxième série*, Montréal, Éditions Paulines, 1973.
21. Information communiquée par courriel par Julie Demers, adjointe à la direction de la FQSG.
22. Kathleen Mennie-de Varennes, *Bibliographie annotée d'ouvrages généalogiques au Canada*, Markham (Ontario), Ministère des Approvisionnements et services Canada en collaboration avec la BNC, 1986, tome 1.

des orphelins dans les crèches, rôle ancillaire auprès des prêtres dans les presbytères. Je pense, dans ce dernier cas, aux Antoniennes de Marie instaurées par l'abbé Delamarre afin de vaquer aux tâches domestiques dans les presbytères. La majorité des publications concerne les registres de naissances, de mariages et de sépultures. Ce sont plutôt des outils qui rendent ces registres disponibles aux chercheurs que de véritables études en la matière. L'image n'est pas forcée de prétendre que tous ces prêtres et religieux se sont livrés à un véritable travail de moine. En témoigne l'œuvre titanesque du frère mariste Éloi-Gérard Talbot (1899-1976) dont voici un aperçu :

Saguenay (140 000 mariages jusqu'à 1939) - 16 volumes
 Montmagny-L'Islet-Bellechasse (1664-1960 soit 500 000 fiches)
 - 11 volumes Beauce-Dorchester-Frontenac (1625-1953, plus de
 10 000 pages)- Inventaire des greffes des notaires Abel Michon
 1709-1749 et A. Lévesque, Rousselot - Contrats de mariages
 Charlevoix-Saguenay (22 451 actes) - Histoire de la Malbaie
 (600 pages) : livre substitué [*sic*]! - Plus de 300 tableaux généa-
 logiques familiaux - Mariages de Lauzon et de la Pointe-de Lévy
 (1966)²³.

L'apport des prêtres aux sociétés d'histoire

Plusieurs facteurs président à la naissance d'une société d'histoire. Elle est avant tout le fait de passionnés qui se constituent en association dotée de mandats et d'activités clairement définis, soit : la publication d'une revue, la création et la gestion d'un musée, la protection d'un patrimoine historique (site, monument, édifice), l'archivage de l'histoire des familles, la cueillette et la conservation de divers documents (photos, contrats, registres, procès-verbaux, manuscrits, etc.) rassemblés à l'occasion d'une fête (jubilé ou centenaire d'une ville ou d'un village). L'importance d'une telle société se vérifie par le nombre de ces activités auxquelles elle s'adonne. Elle peut se limiter à une seule ou les embrasser toutes comme c'est le cas pour la Société historique du Saguenay (SHS).

On aurait pu croire que la plus ancienne société d'histoire ait été fondée à Québec, ville riche en histoire, « berceau de l'Amérique française » cinq fois assiégé. À mon grand étonnement, Québec ne s'est dotée d'une telle société qu'en 1937. Elle suit de 113 ans la fondation de la Literary and historical Society of Quebec (la Société littéraire et historique de Québec) par le comte Dalhousie, gouverneur général du Canada, le 16 janvier 1824. À juste titre, cette dernière s'enorgueillit d'être la plus ancienne société d'histoire au Canada. Organisme bilingue dès le début, elle reçoit sa

23. Source : NosOrigines.qc.ca 2011.

charte royale en 1831. Auparavant, Québec connut une autre société, de littérature celle-là, dès 1809 dont la vice-présidence fut occupée un temps par Philippe Aubert de Gaspé. Montréal emboîta le pas en 1858 (le 11 avril) à l'instigation de quelques notables parmi lesquels on retrouve le premier maire de la métropole, Jacques Viger. De prêtres point, contrairement à Québec où l'abbé Honorius Provost siégea au premier conseil d'administration. C'était de bon aloi, le petit séminaire offrant asile à l'organisme naissant. À l'instar de la FQSG, il existe depuis 1965, une Fédération des sociétés d'histoire qui réunit quelque 246 sociétés locales ou régionales qui rassemblent environ 40 000 membres²⁴.

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean : état des lieux

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean se démarque des autres régions du Québec par de nombreux traits originaux. Elle possède son drapeau – et cela bien avant le Québec et le Canada –, son hymne, sa fête annuelle (le 11 juin, soit l'arrivée des premiers colons à Grande-Baie), son armée (le régiment du Saguenay), sa monnaie (les « pitons²⁵ » de William Price qui laissèrent un souvenir aussi triste que les « grimaces²⁶ »). C'est le seul territoire de l'Amérique du Nord qui se prévaut du titre de royaume dès les écrits fondateurs de Jacques Cartier. Royaume sans roi hormis l'épisode cocasse du court règne de Denys 1^{er} de l'Anse-Saint-Jean dont le narcissisme galopant amena ses sujets à réclamer sa déposition. Il abdiqua. En résumé, un pays dans une province qui se veut un pays dans le pays !

Son ouverture à la colonisation coïncida avec un événement tragique : le soulèvement des Patriotes²⁷ en 1837-1838, malheureux fait d'armes qui nous valut la sentence sans appel de Lord Durham : « C'est un peuple sans histoire et sans littérature ». Par ce jugement lapidaire et définitif qui confisqua notre droit à l'histoire, le lord enquêteur pointait du doigt les deux instances qui distinguent, selon son appréciation, les

24. Contrairement aux 190 qu'affichait leur site Internet au moment de sa consultation. Le nouveau résultat découle d'un appel téléphonique auprès de la FSHQ pour vérification et confirmation.

25. Monnaie qui n'avait cours que dans les magasins de William Price. Pour les convertir en numéraire légal, il fallait consentir à une dévaluation située entre 6 et 10 %.

26. Note de crédit non transmissible

27. Comme l'exprime éloquemment l'abbé Jean-Paul Simard, historien : « Le Saguenay ouvert en 1837-1838 représente pour nous un monument élevé à la mémoire des patriotes de Saint-Denis, Saint-Benoît et Saint-Eustache ». Citation tirée de « M^{sr} Victor Tremblay, professeur et historien », *Saguenayensia*, vol. 2, n° 5-6, novembre/décembre 1979, p. 146.

peuples civilisés des barbares : l'histoire, c'est-à-dire l'inscription dans le temps, la littérature, c'est-à-dire l'inscription dans l'imaginaire collectif²⁸.

L'Église profita de la révolte des Patriotes pour consolider son emprise sur les descendants des colons français. Elle commença par un coup d'éclat : l'excommunication des Patriotes, message clair adressé au conquérant autant qu'aux conquis. Isolée de la France par l'Angleterre, la population subit un second isolement : de l'Angleterre par l'Église catholique. Ce double effet de serre nous affecta jusqu'au milieu du siècle dernier. Il faut convenir que l'Église possédait un arsenal idéologique complet pour justifier son action. N'est-elle pas l'unique Église fondée par Jésus-Christ ? N'est-elle pas dépositaire de l'autorité divine et, pour cela, douée d'inaffabilité ? Son indéfectibilité ne lui assure-t-elle pas la pérennité²⁹ ? Enfin, son instrumentalisation restrictive de la parabole du Bon Pasteur³⁰ la dispense de s'enquérir de l'opinion de ses brebis. Dans les faits, l'action de l'Église eut pour résultat d'inventer les Canadiens français comme l'a analysé avec acuité Jean-Philippe Warren : « Le trait d'union entre canadien et français dans l'ethnonyme *canadien-français*, affirmait Nicole Gagnon dans une de ses belles images dont elle avait le secret, c'est l'Église catholique³¹ ». L'Église catholique pénétra tous les milieux de la société canadienne-française. Rien n'échappait à sa vigilance, en témoigne la récente incursion d'une religieuse, sœur Marie-Paul Ross, dans l'univers de la sexualité.

C'est dans ce contexte que le Saguenay d'abord (1838) et le Lac-Saint-Jean par la suite (sous la conduite de l'abbé Nicolas-de-Tolentin Hébert en 1849) s'ouvrirent à la colonisation et au peuplement. Ceux qui s'enfonçaient dans les forêts du Nord étaient guidés par une double idéologie : la mission providentielle des Canadiens français en Amérique du Nord, version locale du « destin manifeste » de nos voisins du Sud et l'agriculturisme – « Emparons-nous du sol », clamait Ludger Duvernay sur les tribunes –, équivalent local du « Young men, go west » étatsunien.

Tous ces traits ont façonné la personnalité des Saguenayens et des Jeannois qui furent et demeurèrent de loin la population la plus nationaliste du Québec pendant les dernières décennies du siècle précédent.

28. Cet épisode dramatique inspira à Jules Verne, *Famille-sans-nom*, Montréal, La Maison Réédition Québec Inc., 1970, 427 p.

29. Les attributs de l'Église (unicité, autorité, infaillibilité et indéfectibilité) correspondent, dans l'ordre, aux questions 137, 139, 140 et 142 du *Catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa* (1944), Sherbrooke, Éditions Saint-Raphaël, s.d., 116 p.

30. Luc 15, 3-7.

31. Jean-Philippe Warren, « L'Invention du Canada français : le rôle de l'Église catholique », dans Martin Pâquet et Stéphane Savard (dir.), *Balises et références. Acadies, francophonies*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 23.

M^{gr} Victor Tremblay, prêtre fondateur de sociétés d'histoire

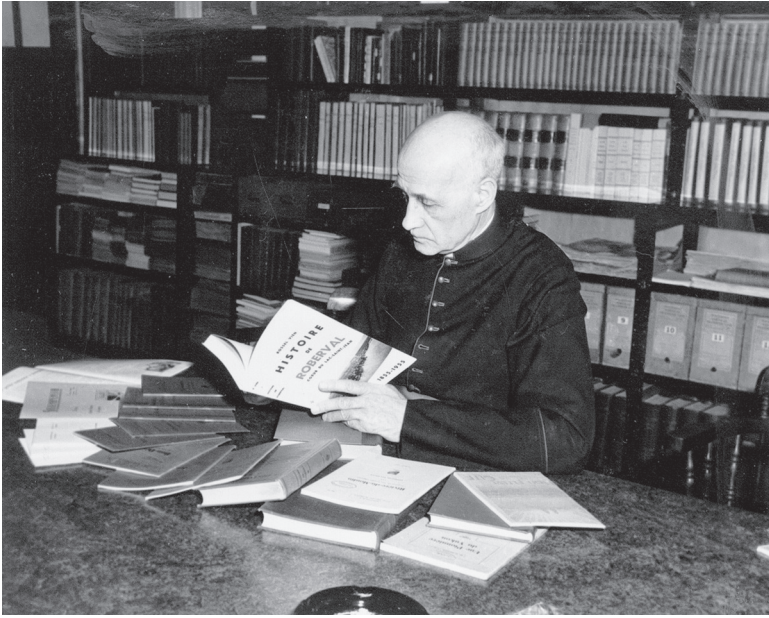
Victor Tremblay naît le 23 mars 1892 à Saint-Jérôme du Lac-Saint-Jean, mieux connu de nos jours sous le nom de Métabetchouan. Il est le fils d'Onézime Tremblay, cultivateur, et d'Ariane Ouellet. Des sept enfants qui naquirent de cette union – il occupe le second rang –, cinq se consacrèrent à la vie religieuse. Son père possédait une instruction rudimentaire – ses études se limitèrent à six mois de fréquentation scolaire – alors que sa mère était institutrice. De santé fragile, le jeune Victor dut faire une partie de son cours primaire à la maison. Après des études à l'école normale Laval (1909-1911), il devint le premier maître d'école à Saint-Cœur-de-Marie (1912-1913). Il retourna aux études au petit séminaire de Chicoutimi (1913-1915) avant d'entrer au grand séminaire du même endroit. Il fut ordonné prêtre en 1919 et s'orienta vers l'enseignement au petit séminaire de Chicoutimi où il dispensa des cours de français, d'anglais et d'histoire. Il consacra 35 années à l'enseignement de cette dernière discipline.

C'est à cette époque qu'il se rendit compte que les manuels scolaires n'accordaient aucune place à l'histoire régionale. Pour pallier cette insuffisance, il entreprit de recueillir le témoignage de personnes âgées, inaugurant ainsi une collection qui s'enrichira au fil des ans : « Mémoires d'anciens ». À ce jour, cette collection rassemble 841 témoignages recueillis par Victor Tremblay lui-même et ses nombreux collaborateurs et continuateurs.

Cette activité fit de lui, sans qu'il le sache, le premier ethnologue de la région et les matériaux amassés sont devenus une source inépuisable de renseignements sur les us, les coutumes, la généalogie, les dires propres à nourrir la recherche en histoire des mentalités. Pour encadrer et uniformiser ses cueillettes et guider ses collaborateurs occasionnels, il a élaboré un questionnaire afin de couvrir un large éventail. Six rubriques orientent les questions : la famille (8 questions), l'homme (6 questions), les événements (4 questions), les idées (7 questions), la vie (6 questions) et les souvenirs de toutes sortes (1 question). Ce questionnaire s'adressait prioritairement aux hommes, indirectement aux femmes considérées avant tout comme les compagnes de ces derniers.

Ce questionnaire – « Suggestions pour interroger » – tel que nous le retrouvons dans le *Bulletin de la Société historique du Saguenay* est précédé d'un mode d'emploi : « Comment consulter les vieillards³² » qui adoucit le caractère rébarbatif des questions posées de manière trop directe. Victor Tremblay privilégie la discussion à l'interrogatoire formel afin de vaincre les réticences des informateurs et de les mettre à l'aise : l'information en sera plus fluide parce qu'elle coulera de source, sans obstacle

32. *Bulletin* n° 3, 20 novembre 1946, p. 11-13.



Abbé Victor Tremblay (1892-1979). Source : Société historique du Saguenay.

pour en brimer la spontanéité. Il recommande d’être deux, ainsi « [c]elui qui cause n’a qu’à surveiller la marche du crayon, pour retarder au besoin par de petites observations le récit du vieillard et donner ainsi à celui qui écrit le temps de noter à son gré³³ ». La consigne essentielle concerne la transcription :

Nous insistons pour que les notes prises dans ces consultations soient rédigées comme si le vieillard parlait lui-même, ou plutôt comme il a parlé : “J’ai vécu... Mon défunt père... Je vous dirai bien...” etc.

Nous avons adopté ce système, d’abord parce qu’il simplifie l’effort quand il s’agit de prendre en vitesse ce que dit le vieillard. Les notes et les expressions passent ainsi tout droit de l’oreille au crayon. Ensuite parce que cela rend mieux la manière de parler du personnage : détail qui ne manque pas de saveur ni de valeur historique. Nous l’avons vérifié bien des fois. Nous y tenons surtout parce que c’est le seul procédé sûr pour éviter les équivoques et les confusions.

33. *Ibid.*, p. 12.

Il est en effet impossible, en notant à la course, de formuler toujours la distinction entre « il » désignant celui qui parle et « il » désignant celui dont il parle.³⁴

Après vérification personnelle des notes d'enquête et de leur transcription ultérieure, force est d'admettre que ce procédé, loin de trahir le discours de l'informateur en l'absence de moyen mécanique ou électronique d'enregistrement, restitue dans l'ensemble les propos recueillis dans l'idiome propre du locuteur, car, insiste Victor Tremblay, le « langage de nos vieux est lui-même un fait historique que nous devons enregistrer³⁵ ». Judicieuse observation.

En somme, l'historien, dans sa volonté d'enseigner l'histoire régionale, s'est fait ethnologue pour pallier les oublis et les déficiences de l'Histoire. Il y avait un avantage à procéder de cette manière : interrogeant des octogénaires, il avait accès à l'histoire et au mode de vie de gens qui étaient nés vers 1840, donc à l'aube de la colonisation du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Sans cette intuition féconde de Victor Tremblay, nombre de témoignages et de faits relevant de la micro-histoire auraient été irrémédiablement perdus. Et si une histoire régionale digne de ce nom a pu se constituer, c'est en puisant à l'envi dans les richesses ethno-historiques recueillies par Victor Tremblay et ses collaborateurs. Car ce dernier mobilisait ses élèves pour ratisser large en les incitant à consacrer une partie de leurs vacances scolaires à noter et transcrire les souvenirs de leurs grands-parents, créant *de facto* les conditions de la transmission intergénérationnelle tant célébrée à l'époque présente.

La création d'une société d'histoire s'imposait comme le prolongement naturel des « Mémoires d'anciens ». Qui le premier en suggéra l'idée ? Les opinions divergent. La version officielle soutient que ce fut l'abbé Joseph-Edmond Duchesne, recteur du petit séminaire qui ait demandé à l'abbé Victor Tremblay de réunir un groupe de personnes concernées pour mettre sur pied une telle société en 1924. L'autre version – celle de Raoul Lapointe³⁶ – prétend que l'abbé Victor Tremblay, homme respectueux de la hiérarchie, ait suggéré au recteur du petit séminaire de prendre l'initiative de fonder une société d'histoire. Quoi qu'il en soit, la première réunion rassembla plusieurs prêtres œuvrant au petit séminaire dont l'abbé Lorenzo Angers qui collabora à la première histoire du Saguenay. Cette première tentative tourna court. En février 1925, un fort tremblement de terre secoua la salle de réunion où s'étaient rassemblés les membres fondateurs. Les

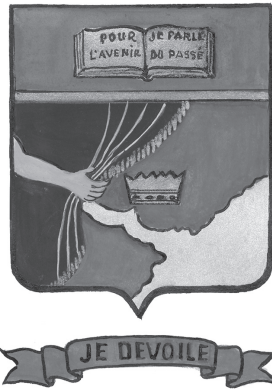
34. *Loc. cit.*

35. *Ibid.*, p. 13.

36. Raoul Lapointe, « Le Fondateur de la Société historique du Saguenay », *Saguenayensia*, vol. 34, n° 1, janvier/mars 1992, p. 40.

participants se dispersèrent et la jeune société cessa toute activité. Il est difficile de comprendre pourquoi un tremblement de terre aurait pu mettre un terme à une telle entreprise. Ce n'est que dix ans plus tard, soit en 1934, que l'abbé Duchesne reprit l'idée et incita Victor Tremblay à ressusciter la Société historique du Saguenay qui prit définitivement son envol. La vie de la société se modela si intimement à celle de son fondateur qu'on en vint à la désigner comme « la Société historique de l'abbé Victor³⁷ ».

Une société d'histoire se définit par ses mandats et ses activités. Celle de Chicoutimi s'est donné pour objectif « de colliger et conserver tous les ouvrages, documents, objets, souvenirs pouvant servir à l'histoire de la région du Saguenay³⁸ ». Ce faisant, la SHS s'est fixé comme mandat « d'étudier et faire connaître et aimer notre histoire régionale ; de dégager de cette histoire tout ce qui peut attacher aux saines traditions, nourrir la fierté et le patrimoine, éclairer et préparer l'avenir³⁹ ». Elle se dota d'une devise qui résume sa philosophie : « Pour l'avenir, je parle du passé », et d'armoiries en forme d'écu représentant une main soulevant un rideau noir, dévoilant ainsi le Saguenay surmonté d'une couronne symbolisant le Royaume. Le bas est orné d'une inscription : « Je dévoile ». Au chef, un livre ouvert reprend la devise.



Armoiries de la Société historique du Saguenay.

Source : Société historique du Saguenay.

-
37. Entre-temps, il devint chanoine et porta le titre honorifique de monseigneur. L'expression est de Georges Villeneuve, « J'enterre la hache de guerre », *Saguenayensia*, vol. 34, n° 1, janvier/mars 1992, p. 22.
38. Victor Tremblay, « La Société historique du Saguenay, II Ce qu'elle fait », *Bulletin de la Société historique du Saguenay*, n° 1, 1946, p. 3.
39. *Ibid.*

Hébergées pendant plusieurs décennies au petit séminaire de Chicoutimi, les collections de la SHS sont classées en dix catégories : les documents, les dossiers, les photographies, les cartes et plans, les mémoires, le répertoire (chansons, contes, légendes, bons mots, dictons, jeux et expressions), les découpures, la bibliothèque, le musée (à l'initiative de Marius Barbeau, fondé en 1954) et la vie de la Société historique⁴⁰.

Au fil des ans, Victor Tremblay favorisa l'émergence de trois sociétés d'histoire, soit la Société historique de la Côte-Nord, la Société historique de Jonquière affiliée à celle du Saguenay et absorbée par elle depuis, et la Société historique de Saint-Joseph d'Alma fondée en 1942 par trois de ses élèves dont deux futurs prêtres, Roch Pedneault, Bernard Audet et Olivier Fillion. Cette dernière changea d'appellation pour devenir la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean en 1985. D'autres sociétés d'histoire naîtront par la suite, à Dolbeau-Mistassini (Société d'histoire et de généalogie Maria-Chapdelaine, 1988), Saint-Félicien (1989) et Roberval (1989).

Afin de répondre à son mandat d'« étudier et faire connaître et aimer notre histoire régionale », la SHS a publié de 1946 à 1958 un *Bulletin de la Société historique du Saguenay* remplacé, à partir de janvier 1959, par la revue *Saguenayensia* qui existe toujours.

L'un des temps forts de la SHS fut, sans contredit, l'organisation du Centenaire du Saguenay en 1938. Pour l'occasion, Victor Tremblay créa un drapeau, commanda un hymne régional à l'abbé Laurent Tremblay, participa à la création d'un costume et à l'élaboration du « Pageant⁴¹ » qui, longtemps avant la Fabuleuse histoire d'un Royaume, réunit 960 acteurs amateurs entourés de 65 techniciens.

Il est peu d'organismes locaux ou nationaux auxquels Victor Tremblay n'apporta pas sa contribution à titre de membre ou d'aumônier. Il adhéra, entre autres, à la Société généalogie canadienne-française dès sa fondation (1943), à la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique dont il fut directeur, à la Société des écrivains canadiens et à la Société du bon parler français. Il reçut tous les honneurs qui pouvaient se mériter tant au niveau local, régional que national. Un mont, une école, une résidence, un fonds, des rues portent son nom, deux doctorats *honoris causa* (Université Laval et UQÀC) couronnèrent sa longue et fructueuse carrière. Ses publications sur l'histoire régionale sont nombreuses, encore plus ses contributions au *Bulletin* et à *Saguenayensia* : outre ses fréquentes inter-

40. Victor Tremblay, « Les Archives de la Société historique du Saguenay », *Revue de l'Amérique française*, vol. 4, n° 1, 1950, p. 3-16. Ce texte est disponible sur *Érudit* à l'adresse suivante : <http://id.erudit.org/iderudit/801613ar>.

41. « En Angleterre, représentation historique avec les costumes anciens de l'époque », nous apprend le *Dictionnaire Bélisle de la langue française au Canada*, s.l., s.d., Société des Éditions Leland Limitée.

ventions dans les journaux, on lui crédite 273 articles. En résumé, sa vie et son œuvre donnent l'impression qu'il occupa toute la place. Avouons, à sa décharge, qu'à son époque toute la place était à prendre, et il ne s'en priva pas. Son omniprésence ne fut pas sans lui occasionner quelques inimitiés parmi ses collègues. L'abbé Lorenzo Angers, un compagnon de la première heure, attaqua ses prétentions à dater la fondation de Chicoutimi à 1842 par Peter McLeod alors que ses recherches lui révélèrent qu'un certain Charles Bazire avait établi un poste de traite à cet endroit en 1676. L'abbé Otis remit en question l'année 1838 pour l'ouverture de la région au peuplement. Aux 14 pionniers délégués par la Société des Vingt-et-Un, il opposa le nom d'un certain Damien Girard dit Gamelin qui aurait résidé au Saguenay à partir de 1836. Il polémiqua longtemps avec le notaire Georges Villeneuve sur le toponyme Saguenay pour désigner l'ensemble du territoire. Ce dernier ne ratait pas une occasion de lui rappeler que le Lac-Saint-Jean faisait lui aussi partie du territoire avec sa personnalité propre. Pour le commun des mortels, ces querelles d'historiens sont aussi proverbiales que les querelles de grammairiens.

S'il fut indéniablement un pionnier dans beaucoup de domaines, si son œuvre s'avère essentielle pour la sauvegarde et le maintien de la mémoire collective régionale, s'il a contribué à la formation de nombreux chercheurs, il n'a pourtant pas fait école et eut peu ou pas de disciples avoués. Mais des admirateurs si, fort nombreux et enthousiastes de surcroît ! Les raisons s'en trouvent dans les hommages qui lui furent rendus à sa mort.

On lui reprocha, entre autres, d'avoir négligé l'histoire sociale au profit de l'histoire événementielle dans son *Histoire du Saguenay*⁴². Il est vrai qu'il ne fut pas un novateur ni un penseur de la chose historique. Il avait le sentiment qu'avant de réfléchir sur l'histoire, il était impératif de s'assurer d'en avoir une, ce qu'il passa sa vie à illustrer. On a dit de lui qu'il était davantage un précurseur de l'histoire qu'un historien, plus archiviste et chroniqueur qu'historien, enfin historien romantique peu soucieux d'indiquer ses sources. En somme, il fut plus historiographe qu'historien. Tous ses critiques sont unanimes, toutefois, pour louer ses qualités de compilateur, de conférencier et d'enseignant.

Dans les faits, Victor Tremblay était davantage prêtre qu'historien. En témoigne cette citation tirée de son homélie du 24 juin 1950 : « Le citoyen le plus précieux, le plus bienfaisant pour un peuple, c'est un saint⁴³ ». Ses prises de positions publiques contre l'avortement, pour la peine de mort, sa distance avec le nationalisme québécois prouvent que sa pensée épouse

42. Victor Tremblay, *Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870* (Édition nouvelle), Chicoutimi, Librairie régionale du Saguenay, 1969, 465 p.

43. *Saguenayensia*, vol. 24, n° 1, janvier/mars 1992, p. 40.

la doctrine de l'Église catholique. Il adhéra sans partage au messianisme compensateur de François-Edme Rameau de Saint-Père (1820-1899)⁴⁴.

Quant à Georges Villeneuve, son plus farouche adversaire, l'hommage⁴⁵ qu'il lui rendit transpire la rancœur et l'amertume. Cette hache de guerre, s'il l'a enterrée, c'est avec le tranchant bien affûtée orientée vers le ciel. Une hache du Parthe en somme. Il l'accuse de « saguenéomanie⁴⁶ », voire de « saguenéofurie⁴⁷ », lui reproche son manque de culture et de philosophie et son « inaptitude à universaliser et à pratiquer la synthèse⁴⁸ ». Mais il doit lui reconnaître néanmoins son talent de compilateur. Victor Tremblay ne cachait pas son penchant pour le toponyme Saguenay, « son » royaume légendaire⁴⁹, pour désigner l'ensemble du territoire, évoquant cette contrée mythique apparue dès le début à la conscience européenne comme un pays de cocagne capable de rivaliser avec l'Eldorado. La pugnacité de Villeneuve porta fruit et on ne désigne plus la région autrement que par le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

M^{gr} Victor Tremblay est décédé au mois de juin 1979. Toute mort clôt une carrière tout en ouvrant sur l'ère des bilans. Que reste-t-il de son l'œuvre ? Une société d'histoire aux riches et précieuses collections sans lesquelles l'UQÀC n'aurait pu élaborer une maîtrise en études régionales ; une région plus consciente de sa personnalité, de sa valeur et davantage fière de son passé conservé. On ne pourra jamais faire qu'il ne fut pas un pionnier.⁵⁰

Brève bibliographie de Victor Tremblay

Le Temps de Jacques Cartier, 1934.

Ils ont passé... (en collaboration), 1937.

Histoire du Saguenay depuis l'origine jusqu'à 1870

(en collaboration), 1938.

Les Oblats du Saguenay, 1944.

Bon-Désir – Un coin de la paroisse des Bergeronnes, 1944 et 1945.

44. Maurice Lemire, « Introduction au volume premier », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec 1, des origines à 1900*, Montréal, Fides, 1978, p. xxii.

45. Voir note 37.

46. Georges Villeneuve, *op. cit.*, p. 22.

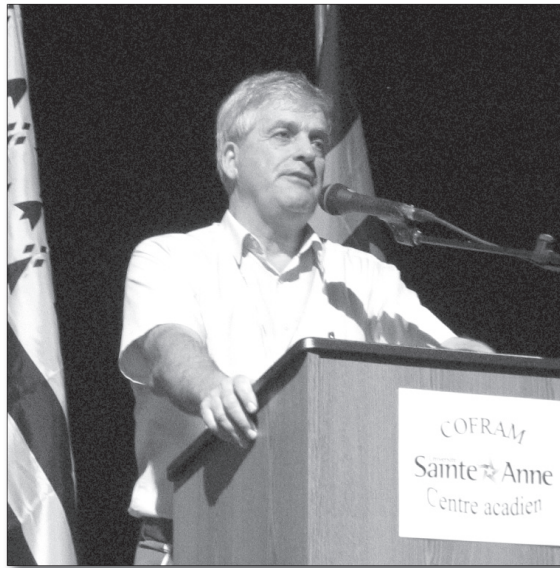
47. *Ibid.*, p. 23.

48. *Loc. cit.*

49. Pour s'en donner une idée, on lira avec intérêt de Marius Barbeau, *Le Saguenay légendaire*, Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1967, 147 p.

50. Remerciements. Je voudrais exprimer toute ma gratitude envers Gaston Martel, archiviste à la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean ainsi qu'à Laurent Thibeault, historien et directeur de la Société historique du Saguenay. Ils furent pour moi une source inépuisable d'informations. Jamais ils ne me donnèrent l'impression que j'abusais de leur disponibilité et de leur patience.

L'Évangélisation du Saguenay par les jésuites, 1946.
La question de « Baie des Hahas », 1947.
La Paroisse et la race canadienne-française, 1949.
Collaboration chez les bâtisseurs du Saguenay, 1953.
Aperçu historique de Roberval, 1954.
Alma au Lac Saint-Jean, 1967.
Les Trente Aînées de nos localités, 1968.
Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870, 1968.
L'Aventure Louis Hémon, (en collaboration avec Alfred Ayotte), 1974
Le Poste de Métabetchouan, 1974.



Bertrand Bergeron